

RESUME DES DECISIONS DU CONSEIL AU 2^{ème} TRIMESTRE 2025

Durant cette période, le Conseil :

A décidé

- de valider une directive interne sur la mise à l'enquête publique les objets de petite importance
- de valider l'offre du bureau Malnati afin d'établir un document d'aide à la décision pour les investissements et les besoins futurs
- de mettre en place un programme d'emploi semi-protégé dans le cadre des travaux publics
- de verser des subventions à la réalisation d'une mesure du programme bâtiments
- de refuser une demande extraordinaire de placement d'un enfant en crèche
- d'exonérer de la taxe uniquement les chiens de protection qui ont suivi le cours Arcadia
 TSD sur présentation de l'attestation du cours
- de préaviser favorablement l'engagement de 3 institutrices
- de valider la nouvelle convention pour le Service Officiel de Curatelle (SOC)
- de valider le tableau des manifestations 2025-2026
- d'adopter le PA5-PDi de Chablais Agglo
- d'autoriser le passage de la course E-Rallye du Chablais 2025 les 29-30 et 31 août 2025
- de suggérer la pose d'un tube de sécurité pour les interventions d'urgence, pour toute nouvelle construction dès 4 appartements ou si la construction comporte une installation technique tel qu'un ascenseur
- de valider les comptes 2024 de la paroisse protestante et de la paroisse catholique
- de valider les comptes 2024 de la Commune et de la Bourgeoisie
- d'adjuger la réfection des allées du cimetière et la création d'un nouveau carré de tombes cinéraires à l'entreprise Echenard
- d'autoriser la fête de Fatima
- d'octroyer un loto supplémentaire au FC Massongex pour la saison 2025-2026
- de prévoir une conférence sur la prévention numérique le 16.09.2025 en collaboration avec le Brics
- de préaviser favorablement une demande de naturalisation ordinaire
- de valider les deux points d'intérêts concernant la mise en place d'un circuit didactique par le groupe « Energie » de l'Agglo
- de mettre en place pour 2026 le projet « La Suisse Bouge »
- de l'emplacement définitif des containers pour accueillir l'UAPE
- de valider le planning de décarbonation de la flotte de bus MobiChablais
- de mettre à l'enquête publique le projet P+ R Gare à la rentrée d'août
- de passer en non-valeurs des actes de défauts de biens
- de faire l'acquisition d'un module « renseignement » pour le programme du contrôle des habitants
- de soutenir la commune de Blatten à raison de CHF 2.--/habitant



• A pris connaissance

- de l'installation de chantier de Génédis sur la parcelle N° 2026 durant un an
- de la révision de la planification du dispositif de secours préhospitalier
- des avant-projets de loi sur le soutien à l'économie (Leco) et sur la corporation de droit public pour la promotion du Valais « Valais/Wallis Promotion »
- du préavis du Canton concernant le règlement communal du chauffage à distance et de la modification de l'annexe 1 du Règlement relatif aux mesures d'encouragement pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et la promotion des énergies renouvelables
- de la modification du PAD Champ-Bernard et décharge D
- de la modification partielle du Plan directeur cantonal
- de la politique Générations 60+

A traité les demandes d'autorisation de construire de compétence communale suivantes

<u>Perroud Elisa et Mike Barman, parcelle N° 1821</u> pour l'installation d'une pompe à chaleur et la pose d'un mât.

<u>Brites Pesse Marisa, parcelle Nº 1812</u> pour la construction d'un muret et la construction d'une pergola.

Evosun, parcelle N° 2156 pour la pose de panneaux publicitaires.

Charles Maurice, parcelle N° 403, pour la pose d'une pompe à chaleur.

<u>Burgat Jürgen, parcelle N° 1656</u> pour la transformation du balcon avec une toiture vitrée et un store.

<u>Frei Jean-Michel, parcelle N° 1322</u> pour l'installation d'une climatisation et d'un poêle à bois.

FD Immo-Solar Sàrl, parcelle N° 2106 pour l'installation d'un climatiseur.

Mottier Da Silva Sacha, parcelle Nº 1869 pour la pose d'une pompe à chaleur air-eau.

Annonce publique d'installation solaire

<u>Do Souto Luis – parcelle Nº 1940</u>: surface de 33m2 et pose de 16 capteurs <u>Ukehaxhaj Mergim, parcelle Nº 2068</u>: surface de 41,5 m2 et pose de 20 capteurs <u>Udriot Dominique, parcelle Nº 1683</u>: surface de 45.5 m2 et pose de 23 capteurs <u>Jahmurataj Agim, parcelle Nº 1982</u>: surface de 33 m2 et pose de 16 capteurs <u>Barman Mike, parcelle Nº 1821</u>: surface de 40 m2 et pose de 20 capteurs <u>Mottiez Jean-Jacques, parcelle Nº 1800</u>: surface de 51,5 m2 et pose de 26 capteurs

Massongex, le 30 juin 2025

Administration communale
La Présidente : La Secrétaire :
Sylviane Coquoz Sandra Mariétan